

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2021

VISIODENT

Société anonyme au capital de 719.200,16 €
327 500 849 RCS Nanterre

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, au siège social, à Clichy, le 28 juin 2021 ; le détail des votes est présenté ci-après :

PREMIERE RESOLUTION

Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité les comptes sociaux.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2020

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité l'affectation du résultat ainsi qu'il suit :

- à titre de dividendes bruts.....	449 500,10 €
soit un dividende brut de 0,10 € par action	
- le solde au « report à nouveau »	171 719,67 €
Total.....	<hr/> 621 219,77 €

TROISIEME RESOLUTION

Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions poursuivies

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la présentation desdites conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité la convention avec RAMADA SERVICE.

CINQUIEME RESOLUTION

Examen du rapport du commissaire aux comptes sur une convention modifiée

L'assemblée générale n'a pu approuver la convention concernant la GROUPE VISIODENT pour défaut de quorum.

SIXIEME RESOLUTION

Politique de rémunération applicable au Président Directeur général

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général.

SETIEME RESOLUTION

Rémunération versée ou attribuée au Président directeur général

L'assemblée générale a approuvé, les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2020

HUITIEME RESOLUTION*Politique de rémunération applicable aux administrateurs*

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité, en application de l'article L.225-37-2 II du Code commerce, la politique de rémunération applicable aux administrateurs.

NEUVIEME RESOLUTION*Approbation de la rémunération d'un administrateur*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la rémunération versée au titre de l'exercice 2020 à Monsieur Meyer OHNONA, administrateur.

DIXIEME RESOLUTION*Approbation de la rémunération d'un administrateur*

L'assemblée générale a approuvé, à l'unanimité, la rémunération versée au titre de l'exercice 2019 à Monsieur Jacques SEBAG, administrateur.

ONZIEME RESOLUTION*Renouvellement du mandat de cinq administrateurs*

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'Administrateur de Madame Annie SEBAG, Messieurs Morgan OHNONA, Meyer OHNONA, Jacques SEBAG, David-James SEBAG pour une durée de six années.

DOUZIEME RESOLUTION*Constatation de la fusion absorption de FIDREX par SARL NSF AUDIT - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire tenant compte de cette fusion*

L'assemblée Générale a constaté que la société « FIDREX » a été absorbée par la société SARL NSF AUDIT, société dont le siège est établi 14, rue de la Pépinière, Paris/8^{ème}, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 493 541 221, avec transmission des mandats de commissariats aux comptes. L'assemblée générale a décidé en conséquence de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société **SARL NSF AUDIT** venant aux droits de la société FIDREX, pour la durée de six exercices, soit jusqu'à l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

TREIZIEME RESOLUTION*Fin du mandat du commissaire aux comptes suppléant*

L'assemblée Générale a décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Michel TERRADOT, Commissaire aux Comptes suppléant, le commissaire aux comptes titulaire étant une société.

QUATORZIEME RESOLUTION*Pouvoirs en vue des formalités légales*

L'assemblée générale a donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces délibérations en vue de faire effectuer toutes formalités légales.

Lors de cette assemblée, les Actionnaires présents ou représentés, possédaient 4.235.528 des actions formant le capital social sur les 4.495.001 existantes et le nombre total de droits de vote étaient de 8.693.282 sur existants au jour de l'assemblée.